

Merci Monsieur le Président.

J'aimerais commencer en souhaitant la bienvenue à nos invités et aux intervenants qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Je veux aussi accueillir un groupe spécial de Regina, avec nous aujourd'hui pour écouter le discours du budget. Il s'agit de 40 élèves du programme d'immersion en français à l'école secondaire Campbell Collegiate. Ces élèves sont inscrits au cours de sciences sociales 30 et sont accompagnés de leurs enseignants, Francine Brassard et Ian Mitchell. Actuellement, ils étudient au sujet du gouvernement et de la confédération. Parmi eux se trouve mon fils, Justin. Je vous enjoins de leur souhaiter la bienvenue à l'Assemblée législative dans le cadre de cette occasion spéciale.

Monsieur le Président, le budget d'aujourd'hui présente des priorités et des valeurs. Nous voulons façonner la province par des choix consciencieux, la faire progresser par des actions et la bâtir pour les générations à venir.

En Saskatchewan nos programmes et nos services essentiels vont au-delà de la responsabilité sociale.

Ils constituent des obligations morales.

Deux institutions de base, l'éducation et les soins de santé, contribuent à nos communautés et fournissent des possibilités pour notre jeunesse.

Cependant, nous ne pouvons plus démontrer notre engagement envers ces services publics sacrés par un financement accru seulement.

Les temps ont changé. L'économie a changé. Nous devons changer aussi.

Ce budget reflète la réalité financière de la Saskatchewan.

Ce budget fait preuve de retenue et exige le changement, parce que les gens de la Saskatchewan comprennent la valeur de choix financiers prudents et l'importance inhérente de ces choix.

Ainsi, nous nous attaquons à notre situation financière aujourd'hui même. Nous ne remettons pas à demain

Nous sommes les architectes de notre propre avenir et nous agissons dès maintenant afin de conserver les services essentiels qui définissent notre province, nos principes et nos idéaux.

Nous agissons dès maintenant pour garantir notre avenir.

Nous agissons dès maintenant pour créer des opportunités d'avenir pour notre jeunesse.

Nous outillons la Saskatchewan dès maintenant pour la prochaine génération.

Notre engagement en matière de responsabilisation

Monsieur le Président, au cours de la dernière décennie, le gouvernement a amélioré sensiblement la responsabilité et la transparence financière de notre fonctionnement.

Nous avons présenté:

- Une *Balanced Budget Legislation (Loi sur le budget équilibré)*;
- La publication intermédiaire de l'information financière;

- Le sommaire des états financiers (*Summary Financial Statements*) avec nos comptes publics;
- Les rapports et les plans de rendement des ministères.

Et à ceux-ci s'ajoutent, les états financiers de la province qui sont présentés à l'Assemblée législative dans les 120 jours suivant la fin de notre exercice financier.

Ces changements ne sont que quelques-uns apportés à notre communication de l'information financière.

Aujourd'hui nous allons de l'avant encore une fois avec la présentation d'un *Summary Financial Plan (Sommaire du plan financier)*. Ce plan se veut une étude financière générale de tous les ministères du gouvernement, ses sociétés d'État, ses organismes et ses commissions.

Il s'agit d'une autre étape que ce gouvernement s'efforce de mettre en place pour s'assurer que les citoyens de la Saskatchewan ont accès à leur information financière.

Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de présenter ce document aujourd'hui.

Stabilité

Monsieur le Président, notre économie, qui dépend de ressources naturelles et de biens et services, est susceptible de changer selon les fluctuations cycliques.

Nous pouvons subir des virages notables aux prix de produits de base ou de la production. Comme exemples, je souligne le prix du pétrole et la baisse de cultures agricoles engendrée par la sécheresse.

Ces fluctuations peuvent entraîner des exigences imprévues sur l'administration provinciale, et elles le font. Parfois, les conséquences sont des dépenses accrues, parfois il s'agit de revenus décroissants.

La seule constance à noter est le fait que ces changements ne peuvent être ni prévus ni incorporés au budget du gouvernement et au plan financier.

C'est pour cette raison, Monsieur le Président, que la Saskatchewan a, depuis plusieurs années, un fonds de stabilité fiscale, sous une forme ou une autre; on pourrait le décrire comme un « petit coussin ».

À un moment donné, ce fonds consistait de bénéfices non répartis dans la *Saskatchewan Liquor and Gaming Authority (Régie des alcools et des jeux de hasard de la Saskatchewan)*. Nous possédons maintenant le Fonds de stabilisation fiscale, un mécanisme de stabilité qui est davantage transparent et redevable.

Ce fonds représente une approche responsable et prudente lorsqu'il est question de gérer les fluctuations économiques et les événements inattendus qui se produisent naturellement dans notre économie et qui peuvent avoir un impact drastique sur les finances provinciales.

Le Fonds de stabilisation fiscale a été déterminant quand il a fallu aborder les questions budgétaires volatiles que nous avons connues au cours des trois dernières années.

La sécheresse, les feux de forêts et l'EBS (encéphalopathie bovine spongiforme) ont tous exigé un appui provincial non prévu au budget. Nous étions là pour fournir cet appui par des paiements aux producteurs agricoles et aux initiatives d'extinction des incendies.

En tout, nous avons contribué au delà de 200 millions de dollars en paiements en espèces et 207 millions de dollars en prêts, afin de faire face à ces urgences durant les trois dernières années.

On sait bien que ces événements extraordinaires, associés à l'escalade des coûts dans notre système des soins de santé, ont produit un écart entre les revenus et les dépenses.

Monsieur le Président, ce gouvernement reconnaît cet écart. Un écart issu des besoins qui existent dans notre société. Un écart créé par le besoin de services publics et de programmes d'appui essentiels.

Nous avons injecté des fonds dans les soins de santé. Nous avons injecté des fonds dans l'éducation. Nous avons investi dans l'agriculture et dans la voirie.

Nous ne présentons pas d'excuses pour ces investissements. Ils étaient nécessaires, ils étaient justes. Ce sont des choix qui ont été rendus possibles en grande partie grâce au Fonds de stabilisation fiscale.

Le Fonds nous a aidé à traverser les défis des dernières années et nous a aidé à équilibrer notre budget. Il nous a bien servi et a joué le rôle pour lequel il avait été prévu.

Or, nous ne pouvons pas vivre de nos économies indéfiniment. Nous nous sommes engagés à vivre selon nos moyens. Nous nous sommes engagés à soutirer la plus grande efficacité de chaque dollar public.

Priorités concurrentes – Exigences changeantes

Monsieur le Président, aujourd'hui je présente le 11^e budget équilibré consécutif du General Revenue Fund (Fonds des recettes générales)– équilibré grâce à un transfert de 158 millions de dollars provenant du Fonds de stabilisation fiscale.

Ce transfert est une réduction de 40 pour cent par rapport à la dernière année financière. L'an prochain, nous réduirons davantage l'écart entre nos revenus et nos dépenses, et d'ici l'année financière 2006-2007, nos revenus et nos dépenses seront équilibrés.

Dans la quatrième année du plan financier que je présente aujourd'hui, nous pourrions générer un surplus au montant de 42 millions de dollars.

Monsieur le Président, le budget que je présente aujourd'hui est équilibré.

Le plan financier de quatre ans que je présente aujourd'hui est équilibré.

Ce budget reflète notre engagement à une saine gestion financière.

Ce budget réaffirme notre engagement aux promesses énoncées dans le discours du Trône, y inclus :

- une éducation et des possibilités pour notre jeunesse;
- la construction d'une économie verte et prospère;
- la livraison des meilleurs soins de santé publique au Canada; et
- faire de la Saskatchewan l'endroit le plus abordable au Canada où il fait bon vivre et pour élever une famille.

Monsieur le Président, nous avons un plan. Nous savons où nous allons. Nous nous assurons de notre avenir financier. Nous nous sommes engagés à la prospérité à long terme de cette belle province.

Monsieur le Président, au cours de la dernière année, nous avons affronté des défis de taille, qui nous ont obligé à confirmer nos priorités en matière de dépenses et d'étudier nos niveaux de dépenses dans tous les secteurs du gouvernement.

Ce gouvernement a relevé ces défis par un leadership réceptif et des actions décisives.

Durant le processus budgétaire, nous avons effectué un examen exhaustif et complet des dépenses. Notre objectif était simple, de maintenir le blocage et réduire les dépenses. Nous allons poursuivre avec ce processus.

Tout le monde a dû faire des sacrifices. C'est notre engagement à une gouverne financière responsable.

Nous allons restreindre les dépenses au niveau des salaires dans les ministères du gouvernement et ses sociétés d'État.

Je suis désolé d'annoncer qu'aujourd'hui des personnes vont perdre leur emploi.

Et, Monsieur le Président, je déplore de devoir annoncer qu'environ 500 employés saisonniers, temporaires et permanents seront affectés par ce budget.

Pour atténuer la perte d'emploi occasionnée par cette annonce, des retraites anticipées faisant l'objet de certaines restrictions seront offertes à des employés.

Je répète Monsieur le Président, les sacrifices ont été répandus à travers le gouvernement. Les fonds ont été réaffectés, les priorités maintenues.

Douze ministères ont vu leurs budgets réduits cette année financière. Mis à part les ministères de la **Santé** et de l'**Apprentissage**, nous avons réussi à maintenir à **15,6 millions de dollars, ou 0,7 pour cent**, les dépenses croissantes.

Ces deux ministères, Santé et Apprentissage, deux des secteurs de première priorité pour les gens de la Saskatchewan, représentent actuellement près de deux tiers de notre budget annuel.

Nous n'avons pas abandonné ces secteurs. Nous ne délaierons pas ces services. La santé et l'apprentissage sont des plus prioritaires pour les gens de la Saskatchewan. Leur sauvegarde a exigé les choix difficiles que nous avons faits.

Pour l'ensemble du gouvernement, notre objectif était de réduire les frais d'administration tout en conservant nos services publics qui sont fort appréciés. Certaines des mesures que nous avons adoptées sont :

- Dans le secteur agricole, nous allons réorganiser les services d'appoint, regrouper 39 bureaux au sein de neuf nouvelles entités et ajouter un nouveau centre d'appel. Cette nouvelle approche apportera un système de prestation de services plus efficace et une réduction des coûts annuels de 2 millions de dollars
- Le ministère de l'Environnement sera restructuré et réduira son budget par 6 millions de dollars annuellement. Ce ministère effectuera des économies en révisant l'affectation de son personnel de façon à mieux refléter son mandat.
- Nous allons réduire les frais d'administration au ministère de la Santé par plus de 2 millions de dollars.

Ces choix n'ont pas été faciles, mais ils s'imposaient.

Transferts fédéraux et fédéralisme spoliateur

Monsieur le président, permettez que je prenne quelques minutes pour discuter de transferts fédéraux, en particulier la péréquation.

La péréquation est un concept simple rendu compliqué par l'usage de formules de financement complexes qui utilisent une variété de facteurs pour calculer les allocations provinciales.

Créée durant les années 50, la péréquation a été mandatée par la constitution en 1982.

Ce programme a été établi – et je cite la *Loi constitutionnelle*, Monsieur le Président – «propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables».

Au Canada, chaque province n'a pas la même capacité de générer des recettes. Les paiements de péréquation de la part du fédéral viennent garantir que toutes les provinces, les plus fortunées comme les moins nanties, sont en mesure d'assurer des services publics sensiblement comparables.

Ce programme tient compte de toutes les sources de revenu provincial et local, de la population et de l'économie dans cinq provinces pour déterminer la norme de la capacité fiscale.

Cette norme détermine si une province a droit à péréquation.

Les provinces dont la capacité de générer des revenus est inférieure à la moyenne sont reconnues comme étant des provinces «non nanties» et sont habilitées à recevoir un transfert inconditionnel en espèces de la part du gouvernement fédéral.

Dans un rapport récent, le professeur Thomas J. Courchene notait que les ressources naturelles de la Saskatchewan sont encore traitées de façon inéquitable dans l'application de la formule de péréquation utilisée par le gouvernement fédéral.

Il nous arrive même d'être pénalisé à un taux qui dépasse 100 pour cent de nos revenus du secteur de l'énergie.

Récemment, la Saskatchewan a reçu un paiement unique de 120 millions de dollars en compensation d'iniquités en péréquation durant les 15 dernières années. Pour le moment, ceci représente une amélioration, mais il importe de trouver une solution à long terme.

Il est important de régler dès maintenant ces iniquités du programme de péréquation et non pas dans cinq ans alors que ce programme sera renouvelé.

Nous exigeons que nos revenus en matière de pétrole et de gaz naturel soient traités comme ceux des provinces maritimes. De plus, nous demandons un retour à l'assiette de l'impôt précédente par rapport à l'exploitation minière.

Nous sommes prêts à en discuter avec le gouvernement fédéral et avons revendiqué les changements que je viens de décrire. Nous recherchons une solution aux problèmes de péréquation.

Ce programme ne devrait pas nuire à notre croissance économique. Nos ressources naturelles doivent apporter des bénéfices à nos citoyens et non pas les pénaliser.

Ce traitement défavorable envers la Saskatchewan est injuste!

Le programme de péréquation est injuste!

Il n'est pas équitable!

Cette situation doit changer!

Revenus croissants

Monsieur le président, la prestation de services essentiels n'est ni facile ni bon marché.

Il y a un coût à payer pour protéger notre qualité de vie – pour maintenir les services essentiels aux Saskatchewanais.

Ce budget contient de nombreuses façons de générer des revenus en vue de maintenir nos services essentiels, d'aider nos communautés, et d'appuyer notre jeunesse.

Ces décisions n'ont pas été faciles et elles ont été prises seulement après avoir révisé, maintenu ou compressé les dépenses dans la majorité des secteurs autres que la santé et l'éducation.

Nous avons annoncé des changements à plusieurs frais de service et de permis afin de mieux refléter les coûts actuels des services.

De plus, nous introduisons des mesures génératrices que nous appliquerons notamment :

- une augmentation de la taxe sur le tabac de 0,015 \$ la cigarette, qui sera en vigueur dès minuit ce soir; et
- une augmentation du prix majoré de la bière embouteillée par 0,26 \$ le litre qui entrera en vigueur dès minuit le 24 avril 2004.

Monsieur le Président:

- Nous modifierons l'exemption de la présente taxe sur le carburant agricole à 80 pour cent de tout achat au prix du gros à compter du 7 avril 2004; et, la remise annuel agricole sur l'achat de l'essence au détail est éliminée à compter de cette année civile; et
- À compter de 2005, l'indexation des tranches et des crédits d'imposition sur le revenu des particuliers sera modifiée annuellement. Des ajustements viendront équilibrer la protection contre l'inflation pour les contribuables en tenant compte des pressions budgétaires du gouvernement.

Enfin, Monsieur le Président:

- Dès minuit ce soir, le taux de la taxe de vente provinciale passera de 6 pour cent à 7 pour cent.

Cette mesure générera des revenus de 136 millions de dollars cette année. Il s'agit de revenus nécessaires pour financer l'augmentation de 160 millions de dollars pour les soins de santé, et les 45 millions de dollars en éducation.

Monsieur le Président, bien qu'il y ait une augmentation du taux de la TVP, celle-ci ne sera pas répandue davantage. La Saskatchewan maintiendra son assiette restreinte quant à la TVP. Les biens et services actuellement exclus continueront d'être exemptés.

Cette exemption s'applique aux besoins essentiels des familles tels les services d'utilité publique et les médicaments d'ordonnance.

Nous allons maintenir des exemptions significatives en appui à la croissance économique et à l'agriculture, tels les agents intermédiaires dans le secteur de la fabrication, les services de construction, les engrais et autres intrants agricoles et la machinerie agricole.

De plus, monsieur le Président, les repas pris au restaurant continueront d'être exempts / exemptés de la TVP.

Monsieur le Président, afin d'amoindrir l'impact de l'effet choc sur les travailleurs à faible revenu, j'annonce aussi une augmentation de 8 millions de dollars au *Saskatchewan Sales Tax Credit (Crédit de taxe sur les ventes de la Saskatchewan)*.

À compter du 1^{er} juillet 2004, les familles verront une augmentation du montant maximal allant de 274 \$ à 350 \$. Les bénéfices pour les familles monoparentales seront augmentés à un maximum de 275 \$.

Bien que la décision d'augmenter la TVP ait été difficile, je tiens à signaler que le taux de la taxe de vente de la Saskatchewan demeure le deuxième plus bas au Canada.

L'augmentation apportée à la TVP va contribuer 136 millions de dollars additionnels cette année. Je tiens à signaler que, bien qu'il s'agisse d'une somme importante, elle ne suffira pas à couvrir l'augmentation de 160 millions de dollars au système de soins de santé.

Ensemble, ces mesures de génération de revenus amasseront 180 millions de dollars cette année et viendront garantir aux citoyens de la Saskatchewan les services essentiels de première importance, comme l'ont souligné clairement les citoyens.

Le défi canadien:

Le financement des soins de santé

Monsieur le Président, plus tôt, je signalais le fait que ce budget porte sur des choix. Il porte sur des choix qui tiennent compte des valeurs et des besoins des gens de la Saskatchewan.

Les soins de santé représentent un besoin de premier ordre, un service essentiel nécessaire à chaque citoyen. Nous avons entendu à maintes reprises que la première priorité de cette administration doit être notre système de soins de santé, financé par l'État.

Les citoyens de la Saskatchewan ont indiqué clairement que des soins de qualité doivent être la première préoccupation de notre gouvernement. Nous sommes d'accord et nous nous efforçons de garantir la pérennité du système ainsi que sa viabilité.

Durant cette année financière, la Saskatchewan investira la somme stupéfiante de 2,7 milliards de dollars dans le système de soins de santé. 160 millions de dollars, ou 72 pour cent de l'augmentation globale des dépenses d'exploitation, seront affectés aux soins de santé.

Cette augmentation de 6,3 pour cent pour financer les soins de santé sera destinée aux objectifs prioritaires énoncés dans le *Action Plan on Health Care (Plan d'action pour les soins de santé)*.

Ce financement supplémentaire aidera nos Autorités régionales de la santé à réduire les listes d'attente pour les chirurgies et à développer les services de diagnostic. 1,8 million de dollars seront affectés à la prolongation des heures d'ouverture pour les services de tomographies par ordinateur (*CT scans*) et d'IMR.

Du nouveau montant de 160 millions de dollars destiné au financement de la santé, 115 millions de dollars serviront à payer des salaires, des avantages sociaux et des honoraires médicaux afin d'attirer et de garder en Saskatchewan des professionnels de la santé qui figurent parmi les meilleurs et les plus doués.

Nous augmenterons notre aide financière à la *Saskatchewan Cancer Agency (Agence du cancer de la Saskatchewan)* par 6,6 millions de dollars. Cette somme permettra plus de soins ainsi que l'introduction de nouveaux médicaments et de pharmacothérapies.

Compte tenu des coûts toujours grandissants des médicaments sur ordonnance, nous prévoyons augmenter notre contribution financière au *Provincial Drug Plan (Plan provincial sur les médicaments)* par 10 pour cent dans le but de venir en aide aux personnes pour qui les coûts de médicaments sont très élevés ou aux personnes à faible revenu.

Monsieur le Président, le Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale est une maladie qui comporte des complications à long terme et qui affectera un enfant et notre société pendant longtemps.

Aujourd'hui, nous annonçons un investissement de 1 million de dollars pour des projets de prévention, pour l'amélioration du diagnostic et pour l'évaluation des déficiences cognitives, y compris le Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtal.

Nous allons aussi investir 46 millions de dollars en installations et en équipement. Monsieur le Président, nous allons investir 19 millions de dollars pour des équipements de diagnostic.

En partie, ces fonds nous permettront d'acheter un nouveau tomodesitométrique (*CT scanner*). Ceci inclut aussi 2 millions de dollars pour un nouvel appareil IRM à Regina.

Nous allons investir 27 millions de dollars en établissements de santé pour garantir la mise en branle de tous les projets déjà annoncés.

Malgré ces majorations importantes, des changements dans la prestation des services de santé sont nécessaires et devront inclure plus d'efficacité administrative, des changements parmi les employés de secteurs divers, la fermeture ou la conversion d'établissements, et la réduction de lits disponibles dans les établissements de soins prolongés.

Actuellement, les soins de santé représentent 44 pour cent de nos dépenses de fonctionnement. Le financement accru dépasse à la fois la croissance de notre économie et le taux d'inflation.

Plus tôt, j'ai indiqué que la hausse de 160 millions de dollars en dépenses de soins de santé dépassera le montant additionnel de 136 millions de dollars qui proviendra de l'augmentation de 1 pour cent à la taxe de vente provinciale (TVP).

Les coûts des soins de santé à l'échelle provinciale ont augmenté de 6,6 pour cent en moyenne chaque année depuis 1999.

Cette tendance n'est pas viable. À ce rythme, les soins de santé vont consommer plus de la moitié de notre budget annuel de fonctionnement d'ici quelques années.

La Saskatchewan est le lieu de naissance du régime public d'assurance-maladie, un système valorisé et respecté dans le monde entier à cause des bienfaits qu'il a apportés à tous les citoyens.

Une source de fierté pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Monsieur le Président, nous avons augmenté le budget pour les soins de santé à 2,7 milliards de dollars – certes un record.

Malgré cette majoration, il nous faut tout de même prévoir des changements.

Dans les années à venir, nous évaluerons la façon dont sont investis nos fonds en santé et nous verrons à ce que notre fonctionnement soit le plus efficient possible.

Nous examinerons la façon dont les soins de santé sont dispensés dans notre province. Ceci représente une tâche d'envergure mais c'est avec confiance que nous chercherons et mettrons en oeuvre les réformes possibles en vue de conserver ce système indispensable.

Nous avons déjà réalisé des progrès remarquables par rapport à l'amélioration de notre système de soins de santé.

Le *Action Plan on Health Care (Plan d'action pour les soins de santé)* est déjà en place pour encadrer les réformes de notre système de soins de santé. Ce plan est un document vivant qui a servi à provoquer des changements dans les soins de première ligne et à en améliorer l'efficacité.

Je tiens à rassurer **tout un chacun** qu'un système public de soins de santé, financé adéquatement, demeure toujours la première priorité de ce gouvernement – mais, à moins que nous entreprenions les changements nécessaires pour en assurer sa pérennité, nous serons témoins de son effondrement.

Les soins de santé **représentent** une priorité pour les Saskatchewanais. **Il s'agit** du service public que nous valorisons le plus.

Aujourd'hui, nous encourageons un débat sur la question de son avenir...non seulement au sein du gouvernement, non seulement à l'Assemblée législative, mais aussi dans nos foyers et dans nos communautés.

Nous voulons que tout le monde discute le système de soins de santé dans son ensemble.

Il nous faut discuter l'importance que nous y rattachons, son coût et ce qu'il doit être à l'avenir.

Pour vous aider à mieux comprendre les coûts associés aux soins de santé, nous avons inclus dans le sommaire du budget un document étalant les coûts des soins de santé. Nous distribuons aussi de l'information aux ménages dans l'ensemble de la province.

J'espère que cette information suscitera beaucoup de discussions entre les citoyens, dans le but d'exploiter les idées et les actions qui serviront à renforcer notre système de soins de santé.

Monsieur le Président, dans le passé, la contribution financière du gouvernement fédéral représentait presque 50 pour cent des dépenses en soins de santé et en programmes sociaux.

Celle-ci a été réduite considérablement au milieu des années 90 et, aujourd'hui, ne représente que 16 pour cent des charges globales des programmes sociaux et des programmes de santé provinciaux au Canada.

Le Premier ministre de la Saskatchewan fait front commun avec ses homologues des autres provinces pour demander au gouvernement fédéral de majorer sa contribution à 25 pour cent des dépenses provinciales en santé et en services sociaux.

C'est d'une voix unifiée que nous exigeons du fédéral un engagement financier accru envers le système public de soins de santé.

Monsieur le Président, le temps est venu pour le gouvernement fédéral de respecter son engagement à fournir un appui financier durable et cohérent en matière de soins de santé.

Le fédéral doit assumer sa responsabilité par rapport aux programmes sociaux et adopter des mesures de financement plus équitables.

Nous ne sommes pas les seuls à oeuvrer à maintenir ses soins de santé publique. Dans l'ensemble du Canada, chaque province fait face à des défis semblables dans l'offre de soins de santé.

Les autres provinces font face à la même escalade des coûts, aux mêmes exigences imposées au système et au même fardeau de financer le système de plus en plus à partir de fonds provinciaux.

J'ajouterais aussi que la hausse des coûts liés aux soins de santé est une préoccupation importante autant pour les personnes que pour les gouvernements aux États Unis et en Europe.

Au Canada, la dépendance sur les revenus fiscaux provinciaux est cause d'une grande inquiétude partout au pays. Nous y travaillons en partenariat avec les autres provinces. D'un commun accord, nous continuerons à revendiquer un meilleur financement de la part du gouvernement fédéral.

La récente déclaration du Premier Ministre du Canada à l'effet que le gouvernement fédéral s'apprête à entamer des discussions sérieuses en vue de mettre en oeuvre le rapport de la Commission Romanow est très encourageante.

Monsieur Martin a fait référence à ce rapport comme fondement pour la réforme et la viabilité du système de soins de santé.

Nous collaborerons **avec** le gouvernement fédéral pour atteindre cet objectif. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le maintien de notre régime d'assurance-maladie nécessite aussi un financement accru.

Nous possédons un système national de soins de santé et celui-ci requiert un appui financier national.

Monsieur le Président, il est possible de maintenir notre système public de soins de santé.

Nous **devons** préserver ce système public de soins de santé.

Investir dans notre avenir

Monsieur le Président, ce budget veut garantir à la Saskatchewan une croissance économique et sociale forte et grandissante pour les années à venir.

L'avenir de la Province est prometteur. Les prévisionnistes du gouvernement prédisent que la croissance du PIB réel atteindra 2,6 pour cent en 2004, une bonne indication que notre économie est forte.

Monsieur le Président, notre économie est forte. Une certaine confiance en notre croissance soutenue est répandue et dans l'ensemble de la province, on croit en l'avenir prospère de la Saskatchewan.

Plus tôt, j'ai mentionné le processus budgétaire et l'examen approfondi des dépenses que nous avons effectué. Les priorités ont été maintenues et les fonds réaffectés. Je suis fier d'annoncer les initiatives nouvelles et améliorées suivantes:

Nous renforçons les familles en accordant des crédits au *KidsFirst Program (Les enfants d'abord)*, ce qui permettra à 60 nouvelles familles de s'inscrire au programme prénatal et d'obtenir un appui.

Nous prévoyons ajouter 200 nouvelles places en garderie afin que les parents qui travaillent puissent avoir accès à des garderies sécuritaires et abordables pour leurs enfants.

Nous allons augmenter les versements du *Saskatchewan Child Benefit (Prestation pour enfants de la Saskatchewan)* aux foyers monoparentaux et augmenter notre appui aux familles de travailleurs à faible revenu par le biais du *Saskatchewan Employment Supplement (Régime d'aide à l'emploi de la Saskatchewan)*.

En investissant 12,6 millions de dollars dans le *Provincial Housing Policy Framework (Cadre stratégique provincial des politiques de logement)*, dont le but est de construire des logements à prix abordables, nous aiderons les familles à obtenir un foyer bien à eux

Toutes ces mesures offrent une **meilleure** qualité de vie à nos familles et un avenir prometteur à nos jeunes saskatchewanais.

Dans nos communautés nous avons établi des partenariats avec les municipalités. Comme promis, nous maintenons notre appui en accordant 10 millions de dollars de plus dans ce budget, une augmentation de 13 pour cent à la part des recettes versées en subvention aux municipalités.

Nous ajouterons à notre investissement actuel de 900 millions de dollars pour notre réseau routier. En effet, cette année, nous envisageons le resurfaçage de 325 km du système de la voirie de la province, un projet de 295 millions de dollars consacrés à la construction et la réparation des routes.

Nous poursuivons le projet de doublage de La transcanadienne et de la route Yellowhead.

Nous allons investir aussi dans l'initiative de «communautés en sécurité» visant à lutter contre le crime organisé.

Pour nos jeunes personnes, nous investirons 500 000 \$ dans le programme *Young Entrepreneurs of Saskatchewan (Jeunes entrepreneurs de la Saskatchewan)*. Cette Fondation permettra à 150 jeunes entrepreneurs d'obtenir un prêt d'une valeur jusqu'à 15 000 \$ pour les aider à transformer une bonne idée en entreprise commerciale solide.

Cette année, nous lancerons un programme d'emploi d'été pour étudiants – la *Green Team (Équipe verte)* - pour appuyer des jeunes qui sont intéressés à la gestion de l'environnement et à la conservation d'énergie.

Monsieur le Président, grâce au *Centennial Student Employment Program (Programme du centenaire pour l'emploi des étudiants)* nous investirons 2,2 millions de dollars pour l'emploi des jeunes. Ce financement permettra la création de 593 possibilités d'emploi pour la jeunesse de la Saskatchewan.

Nous investirons 500 000 \$ au Programme de développement des emplois autochtones pour créer 17 partenariats visant la promotion de la formation et de l'emploi pour les Autochtones de la Saskatchewan.

Nous planifions majorer le *Innovation and Science Fund (Fonds de l'innovation et des sciences)* par 25 pour cent, ce qui le chiffrera à 9,8 millions de dollars. Ce nouvel investissement viendra appuyer les possibilités de recherche avant-gardiste dans nos universités.

Cette année, nous investirons la somme de 425,4 millions de dollars pour l'éducation postsecondaire. Il s'agit de 2 pour cent de plus qu'au budget de l'année passée et ceci permettra d'augmenter le nombre de places de formation dans le programme d'enseignement en sciences infirmières, d'augmenter le financement en recherche, et de continuer à appuyer le Collège de médecine.

Durant les prochaines quatre années, nous augmenterons de façon progressive, de 350 \$ à 1 000 \$, le *Post-Secondary Graduate Tax Credit (Crédit d'impôt pour les diplômés postsecondaires)*. En 2004, le crédit d'impôt sera majoré à 500 \$.

Les subventions de fonctionnement aux divisions scolaires seront accrues à 527,9 millions de dollars soit plus de 3 pour cent, en prévision des hausses salariales des enseignants dans le cadre de leur convention collective actuelle.

Cette année, nous allouerons 24 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour les écoles de la maternelle à la 12^e année et 16 millions de dollars pour les installations postsecondaires.

L'éducation, monsieur le Président, constitue l'investissement le plus important pour l'avenir.

Afin d'outiller la Saskatchewan pour la prochaine génération, ce gouvernement s'engage à offrir une éducation de qualité à nos jeunes personnes.

En agriculture, nous continuerons à appuyer nos producteurs.

Notre secteur agricole a affronté plusieurs défis durant les trois dernières années. La découverte de l'EBS a durement frappé notre industrie de l'élevage. Notre gouvernement a réagi en investissant 55 millions de dollars en soutien du revenu pour nos éleveurs.

Les deux années de sécheresse que nous venons de vivre ont aussi eu un impact. Le rendement des cultures est à la baisse, les revenus agricoles en sont affectés et, nous avons intervenu en contribuant aux programmes de soutien du revenu et à l'assurance-récolte.

Nous allons maintenir notre appui aux producteurs agricoles en investissant plus de 1 milliard de dollars au *Cadre stratégique pour l'agriculture* au cours des cinq prochaines années.

Monsieur le Président, nous sommes engagés à bâtir une économie verte et prospère en Saskatchewan. Les nouvelles initiatives, et celles déjà en place, comprennent :

Un programme de remise de la TVP sur les appareils *Energy Star*. Ceci contribuera à réduire les gaz à effet de serre et favorisera un climat plus sain.

Les activités du *Office of Energy Conservation (Bureau de l'économie énergétique)*, en collaboration avec les résidents, les entreprises et les agriculteurs de la Saskatchewan, poursuivront des initiatives de conservation d'énergie.

Notre gouvernement continuera à encourager la croissance économique.

Nous allons doubler le financement de la *Small Business Loans Association* (*Programme de prêts aux petites entreprises*) en y accordant 10 millions de dollars. Ces fonds supplémentaires augmenteront la limite des prêts par 50 pour cent pour les petites entreprises nouvelles ou déjà établies.

Une main d'oeuvre qualifiée et des possibilités d'emploi sont indispensables à la croissance de notre province. Nous investirons 211 millions de dollars pour la formation et la création d'emploi.

Investment Saskatchewan (Compagnie d'investissements de la Saskatchewan) réinvestira 50 millions de dollars dans l'économie de la Saskatchewan.

Le gouvernement contribuera 860 000 \$ au programme de *Ethanol Fuel Tax Rebate* (*Remboursement de taxe sur l'éthanol-carburant*) dans le but d'encourager le développement de l'industrie de l'éthanol et de favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'industrie du transport.

Conclusion

Monsieur le Président, un budget comporte beaucoup plus qu'une kyrielle de chiffres.

C'est notre confiance en l'avenir qui dynamise notre économie. L'esprit saskatchewanais s'inspire et s'anime par le désir inébranlable de réussir et de progresser.

Les citoyens de la Saskatchewan veulent créer des opportunités, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs enfants et pour les générations à venir.

Je crois qu'aujourd'hui nous avons franchi une autre étape vers cet avenir.

Le rôle du gouvernement ne se limite pas à faire ce qui est populaire. Souvent, c'est une question de faire ce qui est bien – ce qui est nécessaire.

Le budget que je viens de vous présenter a été difficile à préparer et à livrer. Mais celui-ci était nécessaire.

Il s'agit d'un budget qui conservera nos services publics essentiels.

C'est un plan qui nous guidera vers une plus grande stabilité et vitalité financière. C'est un plan qui garantira l'avenir de la Saskatchewan.

C'est un plan qui fera de la Saskatchewan le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille.

Merci Monsieur le Président.